

# Si vous avez 3 ans d'expérience professionnelle prouvée, voici les 6 étapes à réaliser pour le parcours de la V.A.E

## ETAPE 1

### MES POSSIBILITÉS

- Recherche du diplôme
- Quels l'organisme certificateur pour ce diplôme
- Je fais une demande auprès de cet organisme
- L'organisme fait une étude de faisabilité

## ETAPE 2

### LE LIVRET 1

- Dès que je reçois le livret 1 (qui est d'ordre administratif) je le complète.
- Je joins les justificatifs.
- Je retourne ce livret à l'organisme.

## ETAPE 3

### LA RECEVABILITÉ

- Quelques jours après, je reçois la recevabilité ou non de mon livret 1.
- Si la demande est recevable, alors, je reçois le livret 2.

## ETAPE 4

### PRRÉPARATION DE L'ORAL

- Dès que je reçois la convocation, je peux préparer l'oral. (Durée = environ 45 mn)
- J'attends de recevoir par courrier les résultats de ma réussite totale, partielle ou non de mon diplôme.

## ETAPE 5

### LE DÉPÔT & L'ATTENTE

- Une fois rempli, mis en forme, relié je remets le livret 2 ou l'envoi en plusieurs exemplaires à l'organisme dont vous dépendez.
- J'attends la convocation pour l'entretien avec le Jury.
- Je choisis d'être accompagné ou non par l'organisme de mon choix.

### LE LIVRET 2

- J'analyse, étudie et rédige le livret 2 avec soin. (Celui-ci validera la totalité de votre diplôme -non total ou partiel - avant la date indiquée par le rectorat de votre département)
- Je choisis d'être accompagné ou non par l'organisme de mon choix

## ETAPE 6